

Guide de l'étudiant

2023-2024

FPP

Formation à Partir de la Pratique

La FPP est un dispositif original permettant à des étudiant.es préparant des études de psychologie et justifiant d'une pratique sociale ou relationnelle en cours et depuis 3 ans minimum au sein de la même institution de s'appuyer sur cette pratique pour se former et aborder, à partir de celle-ci, leurs études de psychologie.

Il s'agit d'un dispositif de formation continue qui permet l'accès aux mêmes diplômes que ceux de la formation initiale. Ceux-ci sont obtenus par l'acquisition de niveaux propres à la formation, lors de soutenances de mémoires devant jurys.

Cette modalité spécifique de fonctionnement reflète un parti-pris pédagogique :

« Autodidacte aidé.e », l'étudiant.e prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète.

Il/elle glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation « à partir » de la pratique, non « par » la pratique et encore moins « à » la pratique.

C'est ainsi l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales qui est soulignée, plutôt que leurs découpages.

La FPP s'attache à rendre sensible à l'étudiant.e le fait qu'il/elle ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui-même/elle-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Le dispositif FPP permet de cheminer sur un parcours allant de la licence au Master 2 en psychologie.

Pour les titulaires de la licence FPP, il demeure possible de candidater dans d'autres universités ou directement sur des masters selon les places disponibles, à Lyon 2 et hors Lyon 2.

CANDIDATURES

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat au mois d'avril/mai selon les dates d'ouverture du serveur. Les dates sont communiquées sur la [page Internet](#). Les pièces à joindre pour constituer le dossier sont mentionnées dans la notice disponible sur la plateforme de candidature eCandidat lors de l'ouverture des inscriptions.

Les réponses de la commission d'admission sont communiquées fin juin *via* eCandidat.

CURSUS - SCOLARITÉ

Chaque étudiant.e participe obligatoirement à un groupe de base avec un enseignant responsable. La variété des formules permet à chacun.e de trouver un groupe à sa convenance : il en existe à Lyon en semaine, le samedi ou en week-end, certains sont hebdomadaires, mensuels ou bimensuels. D'autres sont organisés à Paris et à Bordeaux. Tous les groupes sont équivalents. Autour des temps de regroupement, l'étudiant.e a accès à un certain nombre de ressources mises à sa disposition :

- **Conférences** sur des sujets qui reviennent avec une particulière insistance dans les préoccupations des étudiant.es (l'horaire est harmonisé avec les groupes mensuels des samedis lyonnais).
- **Modules thématiques** où les étudiant.es de différents groupes travaillant autour d'un même grand thème clarifient avec un enseignant leur problématique et leur méthode.
- Possibilités de participation aux **modules de statistiques et de neurobiologie** et plus tard, participation requise (en Licence) aux TP/TD de neurobiologie par petits groupes pour une initiation à la réalité concrète de la recherche scientifique.
- **Modules de langue** avec un travail par correspondance suivi par des enseignant.es de langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand) en vue d'une validation de « connaissances linguistiques ».
- **Revue Canal Psy** qui s'adresse à tous les étudiant.es de l'Institut de Psychologie et est disponible en ligne sur Prairial: <https://publications-prairial.fr/canalpsy/>

Ces ressources s'ajoutent à toutes celles auxquelles sa situation personnelle, professionnelle ou géographique lui permettent d'avoir accès, parmi lesquelles, la lecture est évidemment la plus importante.

VALIDATION

Chaque groupe est accompagné par un enseignant.e responsable. C'est dans ce cadre que chaque étudiant.e détermine son programme de travail, les cours qu'il/elle va suivre, les sujets qu'il/elle va aborder, ses lectures, etc.

Ce travail doit répondre à deux exigences complémentaires : aboutir à une meilleure maîtrise théorique de sa pratique et plus largement de la réalité qui l'environne en discussion avec d'autres champs tels que la neurobiologie et les autres disciplines des sciences humaines, et couvrir la diversité des aspects de la Psychologie regroupés en « champs » et en « aspects » tels que précisés dans la grille d'évaluation décrite plus loin dans ce document.

Il se matérialise par la production de documents qui peuvent être de nature et de genre très divers, rassemblés en **mémoires qui se complètent et s'enrichissent d'année en année**. Chaque document pouvant présenter un intérêt du point de vue de plusieurs champs et aspects, le jury tend à apprécier l'ensemble. **Les mémoires sont soutenus lors de 3 sessions annuelles**. Ainsi, l'étudiant.e peut choisir de soutenir (ou non) un mémoire à l'une ou l'autre des sessions proposées.

Pour obtenir la licence, outre les niveaux propres à la formation, l'étudiant devra valider une connaissance en langues, le TP / TD de neurobiologie, ainsi que 2 niveaux en statistiques (voir la grille d'évaluation ci-dessous).

MÉMOIRES, SOUTENANCES, COMPLÉMENTS

Un seul mémoire peut être rendu par session et par étudiant. Le jury, seul et collectivement responsable de la validation, est composé de l'enseignant.e du groupe de base et de deux autres personnes, enseignant.es titulaires ou vacataires de l'Université.

Une soutenance est la discussion des travaux en présence du jury. En principe tout mémoire donne lieu à soutenance, sauf dans les cas suivants : Lorsque le mémoire ne contient que des travaux statistiques, la soutenance n'est pas organisée : il est alors lu et apprécié, par un seul lecteur compétent. Lorsque le mémoire ne contient que des travaux de neurobiologie (pour les niveaux 1 et 2), de façon analogue, il est alors lu et apprécié par des enseignant.es de biologies. Au moment où l'étudiant.e vise l'obtention du niveau 3 une soutenance est conseillée (même si elle demeure facultative). Elle est obligatoire pour l'obtention du niveau 4. Lors des sessions de jurys, et de la remise de vos différents travaux de mémoire « papiers », il vous est demandé de joindre une version « pdf » sur l'espace dédié sur Moodle.

GRILLE D'ÉVALUATION UTILISÉE

Niveaux	CHAMPS			ASPECTS		
	Psychologie	Neurobiologie	Autre discipline des sciences humaines	Maîtrise des outils d'analyse	Maîtrise d'intégration	Maîtrise de la pratique
Niveau 1 Élaboration entamée						
Niveau 2 Élaboration avancée						
Niveau 3 Élaboration suffisante						
Niveau 4 Haut niveau de maîtrise des connaissances						
Niveau 5 Initiation à la recherche				Connaissance linguistique		
Niveau 6 Recherche avancée				Statistiques niv 1 et 2		
				TD/TP de neurobiologie		

CHAMPS ET ASPECTS

Chaque « champ » est évalué selon son niveau qualitatif sur une échelle à six degrés, chaque « aspect » sur une échelle à 4 degrés.

Un **champ** représente un grand domaine thématique. A l'intérieur d'un champ, un.e étudiant.e peut avoir une large marge de choix quant aux systèmes théoriques et aux disciplines de référence.

- **Le champ « psychologie »** ne concerne en rien la « personne » de l'étudiant.e mais regroupe l'ensemble des thématiques concernant le sujet et ses rapports avec les autres sujets : la psychologie clinique, la psychologie du travail et des organisations, la psychologie sociale, la psychologie de l'éducation et de la formation s'inscrivent par exemple dans ce champ. Seule la pratique et les orientations de la majorité des étudiant.es tendent à privilégier les approches cliniques, cependant il est recommandé aux étudiant.es de s'ouvrir à d'autres approches.
- **Le champ « neurobiologie »** doit permettre de se familiariser avec les grandes lignes du fonctionnement du système nerveux telles que les bases anatomiques et fonctionnelles, le fonctionnement du neurone et des synapses dans un réseau de neurones. Le travail doit se centrer sur un aspect spécifique, une pathologie par exemple, en lien si possible avec les thèmes abordés en psychologie par l'étudiant.e.
- **Le champ « autre discipline des sciences humaines »** regroupe l'ensemble des thématiques concernant le « socius » : la sociologie, l'ethnologie, l'histoire, l'anthropologie, la sociolinguistique ou encore l'économie s'inscrivent par exemple dans ce champ.

Un **aspect** représente un ensemble de qualités lisibles en principe à travers l'ensemble du dossier.

- **L'aspect « maîtrise des outils d'analyse »** concerne l'adéquation entre les outils intellectuels et les choix méthodologiques d'une part, et les enjeux et le contexte de la recherche d'autre part. Il inclut évidemment la cohérence interne de la démarche.
- **L'aspect « maîtrise de l'intégration globale »** concerne l'inscription de la démarche particulière du dossier dans une culture d'ensemble, et comme la langue n'est jamais qu'un aspect de la culture, il inclut le maniement de l'expression écrite et orale.
- **L'aspect « maîtrise de la pratique »** concerne non pas la qualité de la pratique elle-même mais la qualité de son élaboration intellectuelle ou de sa théorisation. C'est un aspect et non un champ car cette maîtrise doit pouvoir en principe se lire à travers l'ensemble des travaux.

Précisions sur l'épistémologie de la recherche et le modèle hypothético-déductif

Les étudiant.es sont souvent préoccupé.es par l'injonction supposée de « formuler des hypothèses ». Or, le modèle hypothético-déductif, indispensable dans une approche expérimentale, ne convient pas toujours à la recherche de terrain, et encore moins à la recherche à partir de la pratique. Souvent réduit, dans les sciences humaines en général et les mémoires d'étudiants en particulier, à une pure rhétorique, il n'est approprié qu'à certains questionnements, et ne garantit jamais ni la rationalité de l'exposé, ni le discernement des causes et des effets, ni l'indispensable administration de preuves pour chaque argument avancé. C'est un modèle parmi d'autres, qui peut être utilisé si le questionnement de l'étudiant.e l'exige, mais dont l'application n'est pas requise dans les dossiers en FPP, même pour l'obtention de niveaux "recherche". Sur ces questions, on pourra s'inspirer de la manière dont quelques grands chercheurs ont procédé pour théoriser à partir de leur expérience pratique. Pour ne citer que deux d'entre-eux: Freud, dans toute son œuvre mais surtout dans L'interprétation des rêves (1900) et Psychopathologie de la vie quotidienne (1901), ou Devereux, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement (1967).

A propos du champ « autre discipline des sciences humaines »

Le champ « Autre discipline des sciences humaines » (de même que le champ « Neurobiologie ») met les professionnel.les-étudiant.es FPP face à une exigence pluridisciplinaire. Qu'en est-il de cette exigence ? N'est-elle pas excessive ?

Pourquoi en effet un étudiant.e inscrit.e dans un cursus de psychologie devrait-il/elle s'intéresser à d'autres champs disciplinaires et plus spécifiquement aux autres sciences humaines et sociales : à la sociologie, et/ou l'histoire, et/ou l'anthropologie, et/ou l'économie, et/ou la géopolitique, la linguistique, etc. (la liste ne saurait être exhaustive) ?

La longue expérience du dispositif de la FPP nous a conduit à penser que les psychologues ont besoin des autres sciences humaines dans leur pratique, et donc que ce cursus d'études doit ménager une confrontation avec d'autres approches.

Ce que nous sommes est mis en forme par l'organisation sociale de mille et une manières. L'organisation de la société prépare pour nous des places parmi lesquelles nous devons choisir, et si notre subjectivité s'exprime tout entière dans ce choix (évidemment inconscient), il n'en est pas moins limité d'une façon que seules les sciences humaines peuvent nous permettre de comprendre. Il s'agit donc de reconnaître que l'humanité résiste à se laisser découper selon les pointillés de nos frontières disciplinaires, et que tout phénomène humain témoigne de l'interdépendance profonde des registres psychique, social et physiologique.

Évidemment ce n'est pas si simple, et les très réelles discordances entre les points de vue psychologiques et les approches des autres sciences humaines rendent le

débat interdisciplinaire extrêmement difficile. Dans la recherche, le décloisonnement des disciplines revient à affirmer que les frontières disciplinaires constituent des obstacles épistémologiques : on adopte une position critique face aux impensés sociaux qui, à travers les catégorisations supposées « naturelles » du monde scientifique institutionnalisé, contribuent à la pré-construction des objets d'analyse. Néanmoins, les discordances liées aux noyaux conceptuels « durs » de chaque discipline, aux positionnements idéologiques qu'ils recouvrent, compliquent singulièrement la réflexion. Les problèmes conceptuels sont sans doute les plus faciles à résoudre : après tout, il est possible de lire et de se former. Mais il y a aussi des problèmes d'affiliation et d'identité derrière ces questions conceptuelles. Le choix d'un métier ou d'une discipline suppose, au-delà de l'intérêt positif, la mobilisation de résistances, des transferts sur les théories, les théoricien.nes, ou même tel.le enseignant.e, notre thérapeute, etc. Comme toute affiliation, l'entrée dans les études en psychologie implique des pactes dénégatifs que l'exigence de se confronter à d'autres disciplines vient ébranler.

En FPP, les étudiant.es sont donc invité.es à tenter une approche essentiellement analogue à un métissage, une créolisation, entre la psychologie et les autres sciences humaines. Rien à voir pourtant avec un éclectisme plus ou moins léger : car l'éclectisme juxtapose, sur le mode impressionniste, alors que nous visons une confrontation, une réciprocité de perspectives transdisciplinaires qui s'obstine à faire travailler les failles, et préserve des dérives idéologiques et des savoirs totalisants. Il y a donc lieu d'adopter pour un temps, mais aussi complètement que possible, le point de vue d'une autre discipline, d'accepter d'entrer dans le système ordonné de concepts qui la construit. Sur la base d'un même morceau de réel découpé dans l'espace et le temps, on peut produire une infinité « d'objets » théorico-pratiques qui ne préexistent pas à cette production mais dont la pertinence se met à l'épreuve en se confrontant à l'expérience. En bref, il s'agit donc dans ce champ « autre discipline des sciences humaines » de laisser interroger sa propre démarche en la confrontant à des ensembles de compréhension hétérogènes qui la relativisent et la font travailler à une plus juste place.

Précisions supplémentaires sur l'aspect « maîtrise des outils d'analyse »

Cet aspect concerne exclusivement l'art de conduire sa recherche avec les outils intellectuels appropriés : un très bon rabot ne vaut rien pour enfoncer un clou, il y faut un marteau... et un bon marteau. Recensions livresques, études de cas, enquêtes, retours sur sa trajectoire personnelle, analyse de contenu, ne démontrent leur pertinence que dans le cadre du projet poursuivi, et en conformité avec la nature de l'objet traité, l'importance relative des différents mouvements de l'exposé, les stratégies pour emporter la conviction rationnelle du lectorat, etc. Et bien entendu, le choix de ces outils suppose également... que l'on montre sa capacité à en user correctement.

AUTRES ÉLÉMENTS DE VALIDATION

- **Les statistiques**

Le 1er niveau est défini par la connaissance suffisante des principaux outils de la statistique descriptive.

Le 2e niveau, nécessaire pour obtenir la licence, est défini par l'application correcte d'outils de la statistique inférentielle à une étude menée personnellement/en petits groupes dans le cadre d'un mémoire.

Une bibliographie est fournie à la fin de cette brochure. Si

vous souhaitez présenter un dossier sans assister au module de statistiques, il faut prendre contact avec l'un.e des intervenant.es via la scolarité.

- **La connaissance en langue**

Tout.e étudiant.e doit acquérir et justifier d'une attestation de connaissance linguistique. Pour l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand un module est proposé sous la forme d'exercices à rendre par correspondance.

- **Les TP/TD de neurobiologie**

Les TP/TD de neurobiologie sont mis en place pour l'étudiant.e déjà « avancé.e » (le niveau 2 en champ neurobiologie est requis pour y prendre part).

LES DIPLÔMES

- **Relevés d'acquis**

A chaque session, les résultats obtenus lors de la soutenance du mémoire sont enregistrés à la FPP et un relevé d'acquis est envoyé à l'étudiant.e.

- **Diplôme**

Les diplômes de Licence et de Master sont édités et envoyés ultérieurement. Les diplômes, délivrés par l'Université sont des documents officiels. Pour information, la maîtrise, n'est plus au RNCP depuis la réforme LMD de 2006.

Pour obtenir :	Il faut avoir validé
----------------	----------------------

La licence	<ul style="list-style-type: none"> - le niveaux 3 dans tous les champs et aspects - la connaissance linguistique - les 2 niveaux de statistiques - le TD/TP de neurobiologie <p>Equivalent : 180 ECTS*</p>
Le Master 1	<ul style="list-style-type: none"> - tous les niveaux 4 et un niveau 5 dans un champ <p>Equivalent : 60 ECTS</p>
Le Master 2	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier M2 recherche pour PPCP • Deux stages de 250h • Dossier M2 recherche pour PTO/PS • Un stage de 500h objet d'un mémoire professionnel • Dossier M2 recherche pour PEF • Un stage de 500h (ou 2x250h) objet de 2 dossiers <p>Equivalent : 60 ECTS</p>
TOTAL	300 ECTS

*ECTS (European Credits Transfer System) : Créés en 1988 par l'Union européenne, les ECTS (European Credits Transfer System) ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programmes ERASMUS. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant.e et permet de mesurer le niveau d'études atteint.

	CHAMPS			ASPECTS		
	Psychologie	Neurobiologie	ADSH	Maîtrise des outils d'analyse	Intégration globale	Maîtrise de la pratique
Niveau 1	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
Niveau 2	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS
Niveau 3	10 ECTS	10 ECTS	10 ECTS	10 ECTS	10 ECTS	10 ECTS
Niveau 4	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS
Niveau 5	12 ECTS	12 ECTS	12 ECTS	Connaissance linguistique		8 ECTS
				Statistiques niveau 1		8 ECTS
Niveau 6				Statistiques niveau 2		10 ECTS
				TD/TP de neurobiologie		10 ECTS

Des équivalences de notes sont établies afin de faciliter l'articulation entre les candidatures des étudiant.es FPP avec les procédures de sélection des différents Masters :

1 niveau 5 = 12 soit la mention AB.

2 niveaux 5 = 14 ; 3 niveaux 5 = 15 soit la mention B.

1 niveau 6 = 16 ; 1 niveau 6 + 1 niveau 5 = 17 soit la mention TB

2 niveaux 6 = 18 soit la mention TB.

Équivalences avec les normes de validation universitaires européennes (ECTS) :
Afin d'être compatible avec les normes universitaires européennes, la grille FPP a également été mise en correspondance avec les ECTS (Système Européen de Transfert et d'accumulation de Crédits).

La licence équivaut à 180 ECTS et le Master 1 à 60 ECTS supplémentaires.
L'ensemble de la grille (champ, aspects, connaissance linguistique, TD de Psychophysiologie, outils mathématiques) a donc une correspondance ECTS. Le décompte des ECTS acquises par un étudiant pourra être fourni par l'administration de la FPP sur demande.

Le master 2 totalise 300 ECTS. Pour ce qui est des Masters, trois mentions sont possibles en FPP. Le choix de la mention se fait lors du passage de la licence au M1 :

PPCP : Psychopathologie Clinique Psychanalytique

PSTO : Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations

PEF : Psychologie de l'Éducation et de la Formation)

Pour obtenir le titre de psychologue, dans le cas du passage par le M2, il faudra également réaliser un/des « stages professionnalisant » obligatoire. Les modalités de ces stages sont différentes selon les mentions comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau récapitulatif des modalités de stages et documents de validation du master FPP			
Mention	Master 2		
	Mémoire FPP	Dossier/Mémoire lié au stage d'accès au titre	Stage d'accès au titre : 500 Heures
Mention Psychologie du Travail et des Organisations	Mémoire "classique" FPP permettant de valider les niveaux pour obtenir le M2 (élaboration d'une question issue de sa pratique pro non-psy en psycho + dans un autre champ).	Un mémoire professionnel rendant compte de l'intervention en psychologie du travail sur le terrain - Soutenance avec le tutorat universitaire,	500h de stage (tutoré par un.e PPR ; auprès d'un.e psychologue du travail ou non)

	<p>Direction de recherche assurée par un.e responsable de groupe de la mention.</p> <p>Soutenance avec la direction de mémoire + un.e autre EC de la mention + un.e spécialiste de l'autre champ</p>	<p>un.e autre EC de la mention, le tutorat pro et le/la PPR.</p>	
Mention Psychologie Sociale	<p>Mémoire "classique" FPP permettant de valider les niveaux pour obtenir le M2 (élaboration d'une question issue de sa pratique pro non-psy en psycho + dans un autre champ).</p> <p>Direction de recherche assurée par un.e responsable de groupe de la mention.</p> <p>Soutenance avec la direction de mémoire + un.e autre EC de la mention + un.e spécialiste de l'autre champ</p>	<p>Un mémoire professionnel rendant compte de l'intervention sur le terrain d'un point de vue psychosocial - Soutenance avec le tutorat universitaire, un.e autre EC de la mention, le tutorat pro et le/la PPR.</p>	<p>500h de stage auprès d'un.e psycho social.e ou tutorées par un.e PPR (en individuel ou en collectif)</p>
Mention Psychologie et Psychopathologie Clinique et Psychanalytique	<p>Mémoire "classique" FPP permettant de valider les niveaux pour obtenir le M2 (élaboration d'une question issue de sa pratique pro non-psy en psycho + dans un autre champ).</p> <p>Direction de recherche assurée par un.e responsable de groupe de la mention.</p> <p>Soutenance avec la direction de mémoire + un.e autre EC de la mention + un.e spécialiste de l'autre champ</p>	<p>Un dossier traitant du suivi d'un.e patient.e et Un dossier présentant un écrit professionnel (évaluation, bilan, écrits de transmission, écrits de présentation de malade lors d'un staff...)</p>	<p>500 heures de stage auprès d'un psychologue clinicien en deux stages croisant enfant / adulte et somatique / psychiatrique</p>
Mention Psychologie de l'Education et de la Formation	<p>Mémoire "classique" FPP permettant de valider les niveaux pour obtenir le M2 (élaboration d'une question issue de sa pratique pro non-psy en psycho + dans un autre champ).</p> <p>Direction de recherche assurée par un.e responsable de groupe de la mention.</p> <p>Soutenance avec la direction de mémoire + un.e autre EC de la mention + un.e spécialiste de l'autre champ</p>	<p>Un dossier traitant d'une élaboration institutionnelle ou familiale dans une approche systémique Et un dossier traitant d'un suivi individuel</p>	<p>500h (2 x 250h) de stage sous la responsabilité d'un.e maitre de stage psychologue</p>

LES BIBLIOGRAPHIES

Pour les normes bibliographiques, veuillez-vous reporter aux normes APA :
https://biblio.laurentian.ca/research/sites/default/files/pictures/Style%20APA%207e_tableau_09-2020.pdf

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE EN STATISTIQUES

Auchlin P. (1976). *Précis de statistique*. PUF. Le psychologue.

Bacher F (1969) Les enquêtes en psychologie. Organisation, traitement des résultats, interprétation

Beaufils B. *Statistiques appliquées à la psychologie*. Collection Lexifac psychologie.

Cadet B. (1996). *Méthodes statistiques en Psychologie*. Presses Universitaires de Caen.

D'Hainaut L. (1975). *Concepts et méthodes de la statistique*. Labor/Nathan.

Dagnelie P. (1973). *Théories et méthodes statistiques*. Presses Agronomiques de Gembloux

Danielle Navarro. (2020) Apprentissage des statistiques avec Jamovi.

Dayhain LT. *Manuel de statistique*.

DEL BAYLE, J-L. (2000) Initiation aux méthodes des sciences sociales. Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000, 272 p. Une édition numérique réalisée par, Émilie Tremblay, bénévole, doctorante en sociologie

Edith Salès-Wuillemin. (2013) Méthodologie de l'enquête.

Faverge M. *Méthodes statistiques en psychologie appliquées*.

Gueguen N. (2001). *Statistique pour psychologues*. Dunod. Cours et exercices.

Hoc JM. (1983). *L'analyse planifiée des données en psychologie*. PUF. Le psychologue.

Lagarde J. (1986). *Initiation à l'analyse des données*. Dunod.

Liorzou A. (1973). *Initiation pratique à la statistique*. Eyrolles.

Speigel MR. *Théorie et applications de la statistique*.

Schwartz D. (1983). *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*. Flammarion

STATISTIQUES CANADA, « Méthodes d'échantillonnage. [En ligne] [Consulté le 02-05-2024]. Disponible au : <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm> <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch13/sample-echantillon/5214900-fra.htm>

STATISTIQUES CANADA, Méthodes et pratiques d'enquête, 2010, édition en format PDF. [En ligne] [Consulté le 02-05-2024]. Disponible au : <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-587-x/12-587-x2003001-fra.pdf>

Pensez aussi aux "Que Sais-Je ?" : *Statistique, probabilité, psychologie expérimentale, analyse de données...*

Et sur votre table de chevet : Gravitz M. (1986). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz.

BIBLIOGRAPHIE EN NEUROBIOLOGIE

- Andreasen N. C. (2004). *Brave New Brain. Vaincre les maladies mentales à l'ère du génome*. Ed. De Boeck. Augustine G. J., Fitzpatrick D., Hall W., Lamantia A -S., McNamara J. O., Purves D. & White L. (2011). *Neurosciences*. Ed. De Boeck.
- Baciu M. (2011). *Bases de neurosciences. Neuroanatomie fonctionnelle*. Ed. De Boeck.
- Belzung C. (2007). *Biologie des émotions*. Ed. De Boeck.
- Bradshaw J. L. (2003). *Evolution humaine. Une perspective neuropsychologique*. Ed. De Boeck.
- Bredart S. & Van der Linden M. (2012). *Identité et cognition. Apports de la psychologie et de la neuroscience cognitives*. Ed. De Boeck.
- Breedlove S. M., Rosenzweig M. R. & Watson N. (2012). *Psychobiologie. Introduction aux neurosciences comportementales, cognitives et cliniques*. Ed. De Boeck.
- Brouillet D. (2011). *Le vieillissement cognitif normal*. Ed. De Boeck.
- Campanella S. & Streel E. (2008). *Psychopathologie et neurosciences. Questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives*. Ed. De Boeck.
- CANGUILHEM G. (1966), *Le normal et le Pathologique*, Paris : Quadrige, 218p.
- Channouf A. & Rouan G. (2002). *Emotions et cognitions*. Ed. De Boeck.
- Clarac F. & Ternaux J-P. (2008). *Encyclopédie historique des neurosciences. Du neurone à l'émergence de la pensée*. Ed. De Boeck.
- Connors BW & Paradiso MA. *Neurosciences : à la découverte du cerveau* de MF Bear. Ed Pradel.
- Delorme A. & Flückiger M. (2003). *Perception et réalité. Introduction à la psychologie des perceptions*. Ed. De Boeck.
- Eustache F., Lechevalier B. & Viader F. (2008). *Traité de neuropsychologie clinique*. Ed. De Boeck.
- Franck N., Hervé C. & Rozenberg J. (2009). *Psychose, langage et action. Approches neurocognitives*. Ed. De Boeck.
- Ferrand L. & Grainger J. (2004). *Psycholinguistique cognitive. Essais en l'honneur de Juan Segui*. Ed. De Boeck.
- Gazzaniga M. S., Ivry R. B. & Mangun G. R. (2001). *Neurosciences cognitives. La biologie de l'esprit*. Ed. De Boeck.
- Geary D. C. (2003). *Hommes, Femmes. L'évolution des différences sexuelles humaine*. Ed. De Boeck

- Gregory R. L. (2000). *L'œil et le cerveau. La psychologie de la vision*. Ed. De Boeck.
- Ivry & Mangun. *Neurosciences cognitives de Gazzaniga*. Ed. De Boeck.
- Koch C. *A la recherche de la conscience*. Odile Jacob.
- Kolb B. & Whishaw I. Q. (2007). *Cerveau et comportement*. Ed. De Boeck.
- Leuba G., Büla C. & Schenk F. (2013). *Du vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer. Vulnérabilité et plasticité*. Ed. De Boeck.
- Mackintosh N. J. (2004). *Q.I. et intelligence humaine*. Ed. De Boeck
- Monod J. *Le hasard et la nécessité*. Point Seuil.
- Naccache L. *Le nouvel inconscient*. Odile Jacob.
- Sacks O. *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*. Point.
- Varéla F. *Invitations aux sciences cognitives*. Seuil.
- Whishaw. *Cerveau & Comportement de Kolb*. Ed. De Boeck.
- Site internet : <http://lecerveau.mcgill.ca/index.php>

DIRECTION ET ADMINISTRATION DE LA FORMATION FPP

Responsable pédagogique

Raphaël MINJARD

Raphael.minjard@univ-lyon2.fr

Scolarité

Chargée du dispositif

Rym SEKHOUNE

04 78 69 73 34

Contact-fpp@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité

Constance DOREAU KNINDICK

04 78 69 72 49

Contact-fpp@univ-lyon2.fr

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Jusqu'à 19h les vendredis veilles de regroupement lyonnais.
- Et de 9h à 12h les samedis de regroupements lyonnais (salle CLI.043)

Site Internet

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formation-a-partir-de-la-pratique-fpp>

Adresse

Université Lumière Lyon 2

Institut de psychologie - Département de Formation en Situation Professionnelle (FSP)

Scolarité FPP, bureau GAI 208

86 rue Pasteur

69365 Lyon Cedex 07

LE DÉPARTEMENT FSP

Le département de Formation en Situation Professionnelle (FSP) de l'Institut de Psychologie est un département transversal aux autres départements, ces derniers étant organisés autour des différentes sous-disciplines de la psychologie. Il a particulièrement à cœur de défendre l'interdisciplinarité. Celle-ci se manifeste tant dans la diversité des formations que dans la publication de la revue Canal Psy et dans l'organisation de colloques.

Ce département regroupe trois grands types de formations :

- Des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes nationaux (licence, master de psychologie) avec les dispositifs du Contrat de Formation Personnalisé (CFP) et de la **Formation à partir de la Pratique (FPP)** ;
- Des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes d'université (DU), proposés au sein du service Formation Continue ;
- Des formations qui ne délivrent pas de diplôme (mais des certifications, lorsque cela est possible). Portées par le service Formation Continue, elles sont proposées dans un catalogue ou construites « sur mesure » à la demande des institutions.

Dans tous les cas, et c'est ce qui fédère ce département, il s'adresse à des personnes déjà inscrites dans des pratiques professionnelles (de psychologues, de professionnels du sanitaire, du social, de l'éducatif, de l'entreprise, etc.). Ces formations peuvent être au service d'un approfondissement de ces pratiques ou d'une perspective de reconversion professionnelle.

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Directeur

Tanguy LEROY

Responsable administrative et financière

Béatrice MEZIERE

DEPARTEMENT FORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Responsable administratif du département FSP

Alexandre SOMBARDIER

Formations qualifiantes (Formations courtes catalogue et sur mesure)

Isabelle BLACHE : fcpsycho-formations-courtes@univ-lyon2.fr

Diplômes d'Université (DU)

Jean-Nöel MABIALA : 04 78 69 76 04

Contrat de formation personnalisé (CFP)

Gaëlle TALFOURNIER et Roberto REYNA LEON : psycho-cfp@univ-lyon2.fr

Les départements

- Psychopathologie et Psychologie Clinique
- Psychologie Sociale et du Travail
- Psychologie du Développement, de l'Éducation et des Vulnérabilités
- Psychologie Cognitive Expérimentale et Neuropsychologie
- Formation en Situation Professionnelle

Les laboratoires de recherche

- CRPPC - Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique
- GRePS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociale
- EMC - Etude des Mécanismes Cognitifs
- DIPHE - Unité de recherche Développement, Individu, Processus, Handicap, Education

- PÔPS - Pole de psychologie sociale

Ecoles doctorales

- EPIC (Education, Psychologie, Information et Communication)
- NSCo (Neurosciences et cognition)